

## COLLECTE DES

# DASRI

Déchet d'activité de soins  
à risques infectieux

+ seringues, scalpels, aiguilles, bandelettes... +

Risques de blessures ou de piqûres, transmission de germes, bactéries ou virus, les produits de soins peuvent être source de danger dans notre quotidien.

Après utilisation ne les jetons pas n'importe comment et n'importe où !

La Communauté de Communes  
du secteur de Derval et  
les 4 pharmacies présentes  
sur le territoire se sont associées  
pour collecter et éliminer  
vos déchets de soins  
à risque infectieux.



### Quels déchets sont concernés ?



Principalement les objets :

- piquants (aiguilles, embouts de stylo injecteur...)
- coupants
- tranchants

### Qui est concerné ?



Uniquement les patients en auto-traitement  
utilisant les matériels cités ci-dessus.

## Comment procéder



1. Retirer un contenant dédié dans une des 4 pharmacies du territoire ou utiliser celui fourni avec les seringues.
2. Rapporter, ou échanger contre un vide, le contenant plein durant la période signalée en pharmacie.
3. Remplir la souche de traçabilité et conserver le récépissé.  
(seuls les pharmaciens auront accès à cette souche en cas de nécessité)



Seuls les contenants homologués sont acceptés  
(ne pas apporter de bouteilles plastiques,  
mais procéder au transvasement chez vous).



La collecte sera organisée **chaque trimestre**, ce qui correspond à la durée maximale pour conserver vos déchets chez vous.

Les déchets seront par la suite collectés et transportés suivant la réglementation dans un centre d'élimination spécialisé.

## Contact

Communauté de Communes du Secteur de Derval  
Éco'Parc - Route de Nantes  
44590 Derval

02 40 07 08 83 - [info@cc-derval.fr](mailto:info@cc-derval.fr)